



1. Aucune remarque sur le compte rendu du premier conseil d'école, sont excusés MME Lemaire, Lamarche et Félix et M. Arvel

2. Questions
des parents

- **Aucune question sur le fonctionnement pédagogique de l'école.**

Questions pour l'école et le temps scolaire

• **Les parents demandent plus de surveillance. On évoque quelques actes de violence de la part de certains élèves (les CM1 et CM2 seraient cités à plusieurs reprises) sur des plus petits durant les récréations. Ce problème a été présenté au précédent Conseil.** Le directeur se fait l'écho de la réflexion de l'équipe pédagogique qui s'étonne de tels propos. En effet de l'avis général des personnels notre école est particulièrement favorisée sur le plan du comportement des élèves. Cet avis est partagé par toutes les personnes qui travaillent dans cette école, y compris les enseignants extérieurs à l'établissement qui viennent par exemple pour des remplacements. L'impression est même à l'amélioration sensible des comportements, notamment des plus âgés. De fait, depuis le début de cette année, 243 entrées ou récréations ont été vécues par les élèves et le directeur n'a eu que 2 problèmes soulevés par des parents (l'un, entre deux élèves de CP ; et l'autre concernant un CM et ses camarades de classe). Aucun acte déplacé ou violent n'est toléré, la vigilance est constante dans ce domaine. Toutes les formes de violence sont proscrites, et toutes les éventuelles transgressions sont sanctionnées. Le directeur et les enseignants comptent sur les parents qui seraient témoins ou informés d'actes de violence pendant le temps scolaire à immédiatement et systématiquement nous en faire part. Aucun problème soulevé n'est de mémoire de directeur resté sans explication ou solution.

• **Problèmes dans les toilettes : accès limité à certains horaires.** Le directeur rappelle les raisons évoquées et adoptées lors du précédent conseil d'école et relit le compte rendu publié.

• **Pour les élèves en CHAM, serait-il possible que les devoirs soient donnés aux élèves le matin afin que les enfants n'aient pas de retard ou de problème d'oubli de matériel pour le lendemain?** Les avis divergent selon les classes ou les niveaux. C'est systématique, fréquent, éventuel ou impossible, selon les classes. Tous les cas de figure existent au sein de l'école. Nous invitons les parents des élèves qui rencontreraient ce problème à contacter directement l'enseignant de la classe pour faciliter les choses.

• **Il est difficile de joindre par téléphone l'école à certains horaires.** Sauf en cas de ligne occupée, il est toujours possible de joindre l'école pendant le temps scolaire. Un enseignant se charge quasi systématiquement de prendre les appels lorsque le directeur exerce ses missions en dehors de l'école. A défaut, il est donné suite aux messages laissés sur répondeur.

Questions pour la mairie et le temps extra-scolaire

Malgré la demande du directeur, aucun membre de l'encadrement périscolaire ou du service jeunesse de la mairie n'est présent. Certaines questions ont donc été suivies de propositions de solution de la part des parents.

• **Pendant la pause méridienne : les parents demandent plus de surveillance. Quelques actes de violence de la part de certains élèves (les CM1 et CM2 sont cités à plusieurs reprises) sur des plus petits.**

• **Pendant la pause méridienne : pourquoi le midi l'accès aux toilettes est limité à certains horaires?**

• **Pendant la pause méridienne : certains enfants restent trop longtemps dehors les jours de grands froids.** Certains parents réclament une meilleure organisation

• **Pendant la pause méridienne : les enfants ne se lavent pas les mains avant d'aller manger.** Les parents réclament un lavage systématique, ils sont soutenus par les enseignants.

• **Pendant la pause méridienne : certains enfants ont des besoins spécifiques (soins particuliers) ne peut-on pas envisager un emplacement où les enfants puissent laisser une trousse avec leurs noms au niveau de la cantine ou un système de casier?** Une patère dans le sas de cantine pourrait également faire l'affaire

• **Des remarques négatives remontent sur la qualité des repas de cantine** (pâtes collantes, pommes de terre pas assez cuites).

• **Il est difficile de joindre par téléphone la garderie l'étude ou pendant la pause méridienne à certains horaires.** Y a-t-il une solution?

• **Dépose minute,** les places matérialisées ne semblent pas convenir : elles obligent les véhicules à se placer à l'endroit où le plus d'élèves sont présents aux moments des entrées et sorties. Elles obstruent l'accès à l'école en cas d'urgence.

• **Panneau affichage parents n'est toujours pas installé.** Est-il possible d'accélérer les choses ?

3. Questions
des ensei-
gnants

Questions pour la mairie

• **La dotation de matériel informatique** est toujours impatiemment attendue (cf. CE 17 mars 2007).

• **Services supplémentaires.** Les garderies se prolongent désormais quasi systématiquement (entre 15 et 30 min), certains parents n'arrivent pas à venir rechercher leur enfant pour 17h45. Est-il envisagé une rétribution supplémentaire de la mairie pour ces enseignants qui chaque soir font des heures supplémentaires.

<p>4. Informations sur les actions pédagogiques entreprises au regard des objectifs nationaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Déroulements de scolarité : l'année pédagogique 2009 2010 se déroule très ordinairement. • Difficultés scolaires : pour une demi-douzaine d'élèves, malgré les aides spécifiques apportées pendant la semaine scolaire et sur le temps des aides personnalisées, les rythmes de progressions ne satisfont pas encore les enseignants. Les parents sont bien entendus informés. Il a été demandé une aide au diagnostic pour une dizaine d'élèves dans l'école. • Orientations en cours de scolarité : Pour trois élèves, après avis des parents, des partenaires spécialisés de l'éducation nationale (médecin scolaire, psychologue scolaire) et de certains spécialistes (orthophonistes), des dossiers spécifiques avec demandes d'orientation sont en cours de traitement. • Orientations en fin de scolarité primaire, pour quatre élèves, une réflexion est en cours avec les parents et les partenaires spécialisés sur l'opportunité du choix de sixièmes adaptées. • Organisation interne : les échanges avec les élèves de la classe du CEJS se multiplient et s'intensifient. Si les effectifs le permettent l'an prochain, une réflexion sera menée sur l'intégration éventuelle de nouveaux élèves dans les classes ordinaires. • Le projet d'école 2009 2012 : les projets sont en gestation et devraient faire l'objet d'une présentation au troisième Conseil d'école • La journée du vendredi 14 mai (pont de l'Ascension) : conformément à la possibilité offerte par l'Inspection académique, le Conseil des maîtres propose au Conseil d'école le report des cours intégralement à la journée du mercredi 12. Avec trois abstentions, les deux votes contre ne faisant pas la majorité, la proposition est adoptée : il n'y aura donc pas classe les 13, 14, 15, et 16 mai prochain, mais classe toute la journée le mercredi 12 mai.
<p>5. Aménagements et travaux : bilans et demandes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux effectués : <ul style="list-style-type: none"> - La classe de CP (bâtiment B) a été magnifiquement rénovée. • Travaux de sécurité en attente : <ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation du préau par des grilles aux deux entrées d'escaliers. - Des mains courantes murales dans les escaliers des deux bâtiments, pour sécuriser les déplacements des élèves en rangs. (cf CE 12 mars 2009). - La mise aux normes des installations électriques (branchements d'ordinateurs) est toujours souhaitée (cf CE 25 octobre 2007). • Travaux de sécurité demandés : <ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation de l'entrée de la cour par le traçage peint au sol d'un sas intérieur. - Sécurisation de l'accès aux toilettes par la matérialisation d'un sens interdit peint au sol. • Travaux d'entretien en attente : <ul style="list-style-type: none"> - Il devient désormais urgent de rénover les coursives des deux niveaux du bâtiment B (cf. CE 17 mars 2007). - Il devient désormais urgent que la rénovation des revêtements muraux effectuée pour le rez-de-chaussée du bâtiment A soit poursuivie à l'étage (cf. CE 14 octobre 2006). - La rénovation des façades (cf. CE 04 novembre 2005) devient indispensable. - Le projet de « végétalisation » du grand mur bordant le côté sud de la cour avait été accueilli favorablement lorsque M. le Maire l'avait proposé (visite d'école de rentrée 2006) mais ne semble pas voir le jour.
<p>6. Présentation d'activités complémentaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les comptes de la coopérative scolaires sont abordés. Un peu plus de 2000 € restent à la disposition de l'équipe pédagogique. Les comptes détaillés seront présentés en juin. • Les achats. L'an passé cette coopérative avait permis l'achat de matériels durables (scientifiques : 1500 € de mallettes ; sport : ballons). Cette année, l'équipe enseignante garde le principe des achats durables et préfère différer pour le moment les dépenses de façon à les adapter aux futures évolutions du projet d'école ou aux nouveautés des programmes officiels (histoire des Arts par exemples).
<p>7. La vie de l'Amicale laïque</p>	<p>Monsieur Notteau, président de l'Amicale laïque rappelle les succès rencontrés par les deux opérations de début d'année : le <u>café d'accueil</u> du jour de la rentrée scolaire, et l'<u>Assemblée générale</u> conviviale du mois d'octobre. Des précisions sont ensuite données :</p> <ul style="list-style-type: none"> • marché de Noël 2008 : le bénéfice a été légèrement supérieur aux années précédentes : environ 700€ • souscription volontaire : elle a rapporté sensiblement moins que la dernière fois : 442€ (contre 568€ en 2007 avec 10% d'élèves en moins) • les dictionnaires pour les CM2 ont été achetés et une réflexion est en cours pour une opération bourse gratuite aux dictionnaires pour l'entrée dans le cycle 3. • une nouvelle action de vente de fleur est à l'étude pour le 1er mai. • la fête de fin d'année aura lieu le vendredi 25 juin <p>Monsieur le directeur tient à se faire l'écho de l'équipe pédagogique pour remercier très vivement tous les parents qui aident à la réussite de ces moments. Il salue l'extraordinaire investissement des membres l'Amicale en général et du bureau en particulier.</p>
<p>8. mise à l'honneur de Mme Vennarucci</p>	<p>Madame Vennarucci, Déléguée départementale de l'Education nationale a passé le flambeau cette année à M. Burmann et Mme Doliger.</p> <p>L'ensemble du Conseil d'école tient à la remercier on ne peut plus chaleureusement pour son dévouement, sa totale disponibilité, et son soutien à l'enseignement public en général, et à l'école Paul Bert en particulier. Elle faisait partie de la vie de l'école et de ses personnages emblématiques. L'émotion et les sourires seront de mise pendant le discours de Madame Descharles. Le moment fut apprécié de tous et fut l'occasion de sympathiques retrouvailles avec Monsieur Carpentier, directeur de l'école jusqu'en 2005.</p>